



Lille, le 2 Avril 2021

Les IA IPR EPS,

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs d'EPS

S/C Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Etablissement,

**RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE**  
  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Inspection Pédagogique  
Régionale EPS**

Mél : [ce.ipreps@ac-lille.fr](mailto:ce.ipreps@ac-lille.fr)

Hôtel académique  
144 rue de Bavay  
59000 Lille cedex

### **Objet : Mise en place de la continuité pédagogique à partir du 6 Avril 2021**

La situation sanitaire a conduit le Gouvernement à adopter de nouvelles mesures afin de limiter la propagation de l'épidémie. S'agissant de l'Éducation nationale, la date des vacances scolaires est modifiée du 10 au 25 avril pour toutes les zones et se trouve encadrée par 2 semaines d'enseignement en distanciel pour les collèges et les lycées pour tous les niveaux, y compris pour les formations post-bac en établissement scolaire.

Tous les élèves concernés par ces mesures bénéficient d'une continuité pédagogique adaptée à leur âge et à leur niveau y compris en EPS. La continuité pédagogique est avant tout un lien éducatif. L'enjeu est d'aider les élèves et leurs familles à vivre le mieux possible cette situation en conservant à la fois le lien avec leur établissement, leurs camarades et leurs professeurs et en maintenant une activité physique dans un objectif de santé et de bien-être.

La pratique d'une activité physique régulière, en sécurité et ludique sera priorisée. Vous pouvez prendre appui sur les contenus que vous avez proposés depuis le premier confinement. Nous vous invitons également à utiliser les ressources en ligne disponibles sur le site EPS de l'Académie de Lille.

<http://eps.discipline.ac-lille.fr/dossiers-transversaux/continuite-pedagogique-et-eps>

La continuité pédagogique concerne les élèves. Elle s'envisage également du point de vue de votre activité, pour votre bien-être à la fois professionnel et personnel. La poursuite d'une réflexion partagée en équipe disciplinaire, le lien avec une communauté éducative élargie, au sein de son établissement et au-delà, contribue à maintenir une activité professionnelle structurante pour soi et avec les autres.

Nous vous tiendrons informés des adaptations éventuelles concernant les examens et certifications.

Nous vous assurons de notre écoute et de notre soutien en la personne de votre inspecteur EPS référent de bassin.

Les IAIPREPS de l'Académie de Lille